



castelnaudary

MAG

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

#90
FÉVRIER 2022

DOSSIER CENTRAL

ZOOM SUR LE CŒUR DE VILLE

#projet :

un atlas

pour la biodiversité

SERVICE PUBLIC :

baisse du prix de l'eau

sommaire

PAGES

- 03** EDITO
- 04** EN BREF
concert de la Légion étrangère
- 06** ÉDUCATION
JEUNESSE
CITOYENNETÉ
accompagner les citoyens de demain
- 07** CULTURE
une journée d'études dédiée
à Georges Canguilhem
- 08** SERVICES PUBLICS
baisse du prix de l'eau
- 09** SANTÉ
une stratégie de territoire
pour garantir l'offre de soins
- 10** DOSSIER CENTRAL
la revitalisation du cœur de ville
- 13** TRAVAUX
le projet des vestiaires
de La Giraille à découvrir
- 14** BIEN VIVRE
ENSEMBLE
prévention et écogeste
- 15** DÉVELOPPEMENT
DURABLE
lancement de l'Atlas de la biodiversité
- 16** SOLIDARITÉ
une ville solidaire et mobilisée
- 18** TRIBUNE LIBRE
les mots de la majorité
et de l'opposition
- 19** VIE MUNICIPALE
infos pratiques



www.ville-castelnaudary.fr

Bulletin d'informations municipales - CASTELMAG N° 90 Février 2022
ISSN 0997-9166 - Tirage 7 500 exemplaires
Directeur de la publication : Philippe GREFFIER
Rédaction : Service Communication - Coordination : Audrey CARDON

Crédits photos : Service Communication, Laurent FLORES, Claude FRANC, Frédéric Mahieu
Studio-Phoenix® - Schutterstock#73027116/731147215/1574579929/1705232593
1926757247/1789394627/1773673673/1723815022/1804367950/1814662658/160248599
175334516/180272863/673707007/719709721/1701495889/766151272/237596851.
Imprimerie du Lauragais - 370, avenue Frédéric Passy - 11400 Castelnaudary
Siret 382 625 341 00021



Hôtel de Ville - BP 1100
11491 Castelnaudary Cedex
Tél. 04 68 94 58 00



Suivez-nous sur
Pages/castelnaudary



EDITO

Mesdames, Messieurs,

Horizon 13 000 habitants,

Castelnaudary compte désormais plus de 12.000 habitants ! C'est une nouvelle étape historique dans le développement de notre ville qui évolue à un bon rythme ; un rythme dicté par une recherche constante d'équilibre tout à la fois respectueux de notre environnement et soucieux du confort de vie de ses habitants !

Cette politique que nous impulsions, vous en êtes le cœur battant. Réunions de quartiers, permanence des élus référents, entrevues sur rendez-vous, conseils municipaux filmés, **nous restons constamment à votre écoute** et travaillons sur l'ensemble de vos remarques faisant vivre ainsi ce que nous appelons aujourd'hui **la démocratie participative.**

Dans ce moment propice à la période de vœux et malgré une crise sanitaire qui se prolonge, **tous les indicateurs tant économiques que démographiques de notre ville sont au vert.**

La ville de Castelnaudary poursuit sa belle ascension sur l'axe Toulouse Narbonne. Les offres d'emplois (1 900 en 2021) se multiplient dans tous les secteurs et notre population augmente, signes d'un dynamisme qui va croissant.

Entreprises, usines, magasins, sortent de terre en périphérie avec leur lot d'offres d'emplois. Le centre-ville gagne également en attractivité. Ainsi **sur le secteur de Verdun, objet de notre grande attention, c'est une véritable floraison d'ouvertures de boutiques, de salon de thé, de services, grâce à des entrepreneurs audacieux et dynamiques** qui bénéficient de l'aide à l'implantation mise en place par la Municipalité voici deux ans.

L'avenir s'annonce radieux pour notre ville en s'inscrivant dans la durée et formalisé **dans l'immédiat par la signature de trois conventions !**

- **L'une avec l'UNICEF** à destination des enfants, de leur bien-être, de leur épanouissement ; Castelnaudary devient ainsi « Ville amie des enfants ».
- **La seconde, avec la Préfecture et la Gendarmerie, mettant en avant plusieurs actions de sureté et de prévention pour la sécurité de tous.**
- Enfin, celle concernant **le Contrat Local de Santé nous liant à l'ARS Occitanie qui propose des actions concrètes en termes de santé,** en favorisant l'accès aux soins pour tous et une politique soutenue de prévention.

Castelnaudary continue sa mue, elle rayonne économiquement, historiquement, culturellement, elle évolue avec son temps, elle s'embellit également avec la rénovation complète de la traversée historique du centre ancien.

En feuilletant ce Castel'Mag, vous pourrez prendre une bonne dose de confiance en l'avenir et de certitudes sur la voie tracée pour notre ville : **Castelnaudary est le véritable cœur de l'Occitanie !**

Fort de ce message optimiste, recevez toutes et tous mes meilleurs vœux de bonheurs partagés et de joies retrouvées.



Patrick MAUGARD
Maire de Castelnaudary

Covoiturage :

convention signée avec VINCI



La signature de la convention de financement de la future aire de covoiturage entérine la démarche de création de la première aire audoise de l'A61 située à proximité du péage chaurien.

D'une capacité de 60 places avec une extension possible, elle répondra au besoin crucial des habitants du Lauragais de se déplacer de façon durable et financièrement avantageuse.

Ce projet d'un coût avoisinant les 480 000 € est rendu possible



grâce à la mise à disposition par la ville du terrain et le financement des travaux par Vinci Autoroutes.

D'une durée de 6 à 9 mois, les travaux débiteront prochainement.

Elections :

l'info pratique pour voter en 2022



Je souhaite m'inscrire : l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022.



Je veux vérifier ma situation électorale : vous pouvez désormais vérifier votre situation électorale directement en ligne, pour cela rendez-vous sur www.service-public.fr



L'inscription en ligne généralisée : chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

Je suis jeune majeur et je vote pour la première fois !

L'INSEE procède systématiquement à l'inscription des jeunes venant d'atteindre l'âge de la majorité sur la base des informations recueillies par le Ministère des Armées, lors du recensement citoyen et de la journée défense et citoyenneté.

Ces jeunes sont inscrits d'office sur la liste de la commune dans laquelle ils ont été recensés.



L'actu de la Commande Publique

Le Profil Acheteur fait peau neuve !

Depuis le 10 janvier dernier, vous aurez remarqué que le profil acheteur de la collectivité a fait peau neuve. L'adresse URL reste la même marchespublics.aude.fr mais la plateforme de dématérialisation est plus ergonomique et plus intuitive. Les entreprises pourront toujours, avec les mêmes identifiants et mots de passe utilisés auparavant, retrouver l'ensemble des procédures lancées par les différents acteurs publics du Département.

L'évolution des seuils des procédures de marchés :

Comme chaque 1^{er} janvier des années paires, l'Europe fait évoluer les seuils déterminant la mise en œuvre des procédures formalisées. Cette fois-ci à la hausse ! Ainsi jusqu'à 215 000 € HT pour les fournitures et services et jusqu'à 5 382 000 € HT pour les travaux, sera mis en œuvre une procédure dite adaptée.

en bref



FOCUS

SUR NOS ASSOCIATIONS

Connaissez-vous l'UPL ?

L'Université Populaire du Lauragais



L'Université Populaire du Lauragais a vu le jour en 2015 à l'initiative d'Anne-Marie Hamel et d'Alain Calmettes. L'UPL a pour ambition de faire venir le grand public à des conférences-débats, sur des thèmes variés, par des intervenants de haut niveau (universitaires, chercheurs, spécialistes). Elle s'inscrit dans le large mouvement des universités populaires dont l'origine remonte à la fin du XIXe siècle. Des intervenants d'exception sont ainsi accueillis dans notre ville. **Des conférences de très grande qualité que nous vous invitons à découvrir dès le mercredi 2 mars 2022 à 20h avec «Sciences du futur, science-fiction : la procréation médicalement assistée» par René FRYDMAN, obstétricien, gynécologue des hôpitaux de Paris. Il a fait partie de l'équipe, dirigée par le professeur Émile PAPIERNIK, qui a permis la naissance du premier «bébé éprouvette».**

Une seconde vie pour le matériel municipal

Dans le cadre d'une démarche environnementale et d'économie circulaire, la ville met son matériel réformé en vente.

Vous pouvez prendre connaissance des articles mis en vente en vous connectant sur la plateforme :

www.agorastore.fr



Sécurité et prévention

Une convention préparée par Daniel SIBRA, conseiller municipal, pour définir les contours d'une coopération renforcée entre la Police Municipale et la Gendarmerie. Signée par le Secrétaire Général de la Préfecture Simon CHASSARD et le maire Patrick MAUGARD, cette convention a pour objectif d'établir les prérogatives de la Gendarmerie et celles de la Police Municipale afin d'organiser la sécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire de la commune. Une coopération basée sur les échanges quotidiens, la mise en commun de moyens opérationnels et l'analyse de l'évolution de la délinquance qui nécessite une adaptation et un partage régulier des pratiques entre notre Police Municipale et la Brigade Chaurienne.



Démocratie participative

L'interactivité au cœur des réunions de quartiers. Nouveauté de cette année et dans la continuité de la démarche initiée avec les conseils municipaux, les réunions de quartiers ont été organisées en présentiel et diffusées en direct. Près de 200 internautes nous ont rejoints sur les 3 réunions. Le public et l'équipe municipale ont pu apprécier la qualité des échanges avec des propositions des internautes fort pertinentes.

Parmi elles, celles concernant le civisme, la propreté, la collecte et le tri des déchets recyclés et enfin, les investissements futurs de notre ville. Pour cette édition 2021, le projet de territoire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a également été présenté par son président Philippe GREFFIER. Un décryptage complet des compétences, des actions et des ambitions de la Communauté de Communes !



Concert de la Musique de la Légion étrangère, une invitation au voyage !



Les talentueux musiciens de la Légion étrangère nous ont fait l'honneur de se produire à Castelnaudary. C'est un tableau de virtuosité qui nous a été offert, une parenthèse enchantée dans une période tourmentée...

Un voyage dans tous les répertoires : de la variété au titi parisien, de la gravité des combats au classique, pour finir en légèreté avec Fernandel. Ils sont de toutes nationalités mais la passion de la musique est un langage universel. Leur excellence bonifiée par la bonne humeur légendaire de leur chef d'Orchestre a garanti, sans surprise, le succès de ce concert solidaire dont l'ensemble des bénéfices a été versé au profit des blessés de la Légion étrangère. **Vous souhaitez soutenir les Œuvres sociales de la Légion étrangère ?** Vous pouvez faire un don, et l'adresser à : Œuvres sociales de la Légion étrangère - Domaine capitaine Danjou, 13114 Puylobrier ou sur www.legion-boutique.com/faire-un-don.php

éducation jeunesse

DROITS DES ENFANTS :

une étape supplémentaire



Agir pour préserver les droits de l'enfant et lutter contre toutes les formes de maltraitance à leur rencontre est, depuis des années, pour la ville une évidence qui s'inscrit régulièrement dans les actions menées par le service Education Jeunesse. En signant la charte «VILLE AMIE DES ENFANTS», notre ville franchit une étape supplémentaire en s'appuyant sur l'expertise et la dynamique de l'UNICEF qui œuvre à l'échelle internationale pour le respect des enfants : lutte contre les violences sexuelles, psychologiques ou physiques, embrigadement, scolarisation.



AÉRATION DES CLASSES :

des détecteurs de CO² installés dans 45 classes pour lutter contre la COVID-19

L'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la ville soit 45 classes, le restaurant scolaire l'Arc en Ciel, la Galerie Paul SIBRA et la Halle aux Grains bénéficient de l'installation de capteurs de CO², l'émission d'un signal permet de favoriser l'aération des classes et de lutter contre la Pandémie. Coût pour la ville : 5 316.75 € TTC, une demande de subvention est en cours pour cette opération gérée en régie par notre équipe d'électriciens.

citoyenneté

HANDISPORT : une initiation pour les jeunes

Plus d'une centaine d'enfants de 5 à 16 ans des différents Accueils de Loisirs de la Ville ont pu pratiquer des sports sur le thème du Handicap.

Au programme de cette journée conviviale : rugby, judo, gymnastique, handball, disc-golf, vélo, jeux sensoriels et parcours psychomoteurs. Proposée par le service Education Jeunesse, cette action de sensibilisation a suscité beaucoup d'intérêt auprès des jeunes qui ont pu prendre conscience des difficultés des personnes en situation de handicap et de leur capacité d'adaptation pour pratiquer une activité sportive. Un grand merci à l'équipe d'animation, aux différents clubs partenaires ainsi qu'au Comité Handisport de l'Aude pour cette belle journée inclusive et citoyenne !



ALBERT PERRUTEL un citoyen à l'honneur !

Quand le dévouement et la bienveillance se réunissent sur le chemin de l'engagement, nous avons le grand honneur de croiser celui de bénévoles comme Albert PERRUTEL.

Il a reçu des mains de Monsieur le Préfet Thierry BONNIER et en présence d'élus, la Médaille d'Or départementale de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif.

Une belle reconnaissance distinguant plus de 56 ans d'engagement bénévole notamment dans le monde de l'ovalie. Un grand bravo et toutes nos félicitations. Respect Albert !



ON AIME



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !



Une cérémonie d'accueil a pu être maintenue cette année pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants installés sur la commune. Après une présentation de la ville et un Apéro de Pays* avec des spécialités locales, les néo-chauriens ont pu profiter d'une visite de la ville avec, en prime, un petit cadeau pour clôturer cette belle matinée de découverte organisée par l'association AVF (Accueil des Villes Françaises), la Ville et la Communauté de Communes. *Les cérémonies organisées respectent les mesures sanitaires en vigueur au moment de leur déroulement.

RECENSEMENT CITOYEN : dès 16 ans, il est obligatoire pour le passage des examens

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



N'oubliez pas qu'il est essentiel et décisif pour votre parcours de jeune citoyen. Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser pour permettre à l'administration de le convoquer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand vous faire recenser ? Vous devez le faire à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit. Exemple : si votre anniversaire est le 12 janvier, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier et le 30 avril. L'attestation de recensement vous sert à prouver que vous avez fait votre recensement citoyen.

IMPORTANT : pour vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou à un concours soumis au contrôle de l'autorité publique française, vous devrez avoir l'attestation de recensement.



culture

➤ LES CROQUEURS AU MUSÉE, pour «Le monde d'après» !

Le 23^{ème} Festival de la Caricature et du Dessin de Presse a pris de la hauteur cette année et a investi le Musée du Lauragais ! Onze jours pour découvrir l'exposition des œuvres de 22 dessinateurs de presse, sous la présidence de Philippe DECRESSAC. Un incontournable rendez-vous annuel très attendu par les mordus de l'actualité revisitée.

Scolaires et public se sont délectés, le sourire aux lèvres, de tous ces dessins offerts par des dessinateurs ingénieux ! Sans oublier les dessins du regretté TIGNOUS, président de l'édition 2006, qui a toujours une place privilégiée dans nos cœurs. Fête et convivialité ont illustré une nouvelle fois ce festival et les Croquignous pensent déjà à la 24^{ème} édition !

➤ JEAN VALSAQUE défenseur de l'éducation populaire ...

Il est des personnalités qui marquent l'histoire de plusieurs générations. Jean VALSAQUE est de celles-là, professeur de philosophie retraité, passionné de théâtre, militant de l'éducation populaire et défenseur de l'école laïque, il s'engage auprès des foyers sociaux éducatifs notamment au lycée Jean Durand où il crée le Foyer.

Très vite, sa capacité à mobiliser la jeunesse autour de la pratique du théâtre sera reconnue. Dénommer les locaux dédiés à la culture et la jeunesse «Espace culturel et associatif Jean VALSAQUE» était donc à la fois une évidence et une marque de reconnaissance pour celui qui a fait germer tant de graines de passion théâtrale dans le cœur des lycéens de la ville.



➤ JOURNÉE D'ÉTUDES GEORGES CANGUILHEM

un événement inédit en Occitanie !

Le Centre Lauragais d'Etudes Scientifiques (CLES), sous la houlette de Michel DAUZAT, son Président, a organisé une journée d'études sur Georges Canguilhem, philosophe et enfant du pays. Le Centre d'Archives en Philosophie, Histoire et Edition des Sciences (CAPHÉS) a apporté son concours d'exception de même que l'Université de Toulouse Jean Jaurès. Le CLES a réuni bon nombre de professeurs, sommités et intervenants de très grande qualité pour cette journée riche en échanges qui a permis de rendre hommage à un enfant du pays, discret, à l'œuvre parfois insoupçonnée et pourtant prodigieuse, avec le dévoilement d'une plaque au nom de «Georges Canguilhem» sur sa maison natale et en présence de la famille du philosophe. Remerciements chaleureux à l'ensemble des participants et au Centre Lauragais d'Etudes Scientifiques (CLES).



PROD.NO.
SCENE
TAKE
ROLL
DATE
MOD.CO.
DIRECTOR

SAVE the DATE

➤ FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE

Hommage à Tom Moore avec une rétrospective et la diffusion de contes celtiques.

Info jeunes : le saviez-vous ?

Avec la carte **Acti-city** la place de cinéma à **Castelnaudary** est à seulement **1 euro** ! Pour tout savoir et réserver : www.acticity.com



➤ THÉÂTRE MUNICIPAL DES TROIS PONTS

l'âme gitane...
au cœur de l'œuvre
de Bizet !



Retour en image coloré pour cette adaptation immortelle de l'œuvre de Bizet et de Mérimée où l'âme gitane éprise de liberté a fait voyager un soir d'hiver les spectateurs pour ce moment d'art vivant mêlant théâtre, chant lyrique et danse flamenco.

BAISSE DU PRIX DE L'EAU

Sur notre territoire, l'ensemble des Maires a pris la décision de **transférer les compétences eau et assainissement** à la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois au 1^{er} janvier 2018. Ce choix était motivé par la volonté d'assurer un service de qualité, de se donner les moyens **de mener les investissements nécessaires et de négocier les tarifs**.

Ainsi avons-nous signé une convention avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour **2 millions d'euros de subventions d'investissements sur 5 ans sur nos réseaux** qui représentent plus de 1 000 km de canalisation et 41 stations d'épuration. La CCCLA a mené la négociation sur un nouveau contrat de délégation de service public pour ceux arrivant à terme en 2021, soit 15 000 abonnés et 75 % de la population de la CCCLA pour l'eau potable et 71 % pour l'assainissement.

Le contrat a été attribué à SUEZ à compter du 1^{er} janvier 2022. La mise en concurrence des candidats nous a permis d'**obtenir une baisse des tarifs pour tous**, quelque soit le volume de consommation.

Ainsi pour Castelnaudary, les tarifs 2022 seront en BAISSSE de 4,2 % par rapport à 2021*



* prix estimé sur la base d'une consommation de 120 m³ - hors taxe agence de l'eau (= 7 centimes /m³ en 2021).

Pour une consommation de 120 m³, l'économie totale sera de 22,40 euros sur l'eau potable et l'assainissement.

Très heureux de pouvoir faire ainsi baisser le prix de ce service si important, nous vous assurons de notre grande vigilance quant à la qualité du service rendu.

Philippe GREFFIER,
Premier Adjoint,
Président de la Communauté de Communes
Castelnaudary Lauragais Audois

CASTELNAUDARY / LAURAGAIS AUDOIS
C'LA communauté



www.cccla.fr



MAISON FRANCE SERVICES

Porté par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et coordonné par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, le projet de création de la Maison France Services s'est concrétisé rapidement permettant ainsi de proposer un service d'accompagnement numérique et physique des usagers face aux besoins croissants des concitoyens.

Elle est située au 9, boulevard Lapasset (ancienne CPAM). Tél. : 06 41 94 58 48.

Contact : franceservices@cccla.fr

1# - le service

Des conseillers qui vous accompagnent : écoute, information, orientation, mise en relation et conseil numérique pour mieux appréhender l'environnement d'internet, ses risques et avantages.



2# - le fonctionnement

Avec ou sans rendez-vous : lundi et mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h - le mercredi de 9h à 12h - le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - le vendredi de 9h à 13h. Pour les démarches administratives, notamment pour la famille, la santé, le social, la retraite, ...



3# - les partenaires et opérateurs

Le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intérieur, la MSA, la CAF, La Poste, l'Assurance retraite, Pôle Emploi, l'Assurance Maladie, les Finances Publiques, le Département de l'Aude et la Ville de Castelnaudary.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : sa signature dote la ville d'un outil de prise en compte territorial de la santé

santé

Déjà très engagée pour l'accès aux soins et la prévention santé, la ville de Castelnaudary a signé en fin d'année, avec l'Agence Régionale de Santé, le Contrat Local qui a pour objectif de définir les axes prioritaires d'actions et d'animations pour l'offre de soins et la prévention. En établissant un Contrat Local de Santé, préparé par Jacqueline RATABOUIL, adjointe au maire, les élus de Castelnaudary ont participé à la construction d'une dynamique territoriale de santé cohérente et coordonnée en réponse à des besoins identifiés et partagés pour mettre en œuvre des actions au plus près des populations. Parmi eux, on retrouve notamment : la santé mentale, l'accompagnement des publics précaires ou fragilisés ou encore l'éducation à la santé toutes générations confondues.



Signature du CLS à la Halle aux Grains

La Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, le CIAS, la CPAM, la MSA, la Médecine de Ville, le Centre Hospitalier, les associations d'entraide, ainsi que de nombreux organismes sont partie prenante de cette démarche. La Ville a reçu un accompagnement et un soutien important de l'ARS pour élaborer le CLS.

LE CONTRAT DE SANTÉ OU CLS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Contrat Local de Santé est conclu entre l'Agence Régionale de Santé et la ville pour une durée de 4 ans. Il associe des acteurs provenant de différents secteurs. S'il n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs locaux existants, le Contrat Local de Santé doit s'articuler avec eux afin de favoriser une approche globale de la santé. Il répond à 3 objectifs et se décline en 4 axes.



Les partenaires présents

3 OBJECTIFS



1 Etablir un diagnostic territorial partagé de santé, à l'échelle du territoire.

2

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

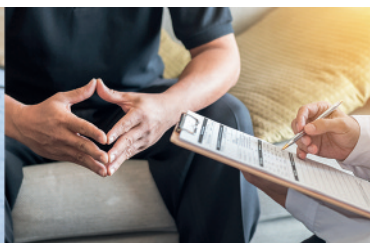
3

Mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité en facilitant les parcours de soins et les paramètres de la vie de la population.

ET 4 AXES



La prévention de la santé, au travers de la nutrition (Projet Alimentaire Territorial) et de la lutte contre les maladies chroniques.



L'accès aux droits et aux soins de tous et notamment des plus démunis y compris au travers de l'habitat et l'environnement.



Le développement des parcours des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.



La santé mentale, l'accès à l'aide psychologique et la prévention des conduites à risques (déviance, alcool, addictions...).

dossier spécial cœur de ville

ATTRACTIVITÉ, PRÉSERVATION DU COMMERCE
CONTRE LE LOGEMENT INSALUBRE : LE

La publication des derniers chiffres du recensement confirme l'attractivité et le dynamisme de notre ville. Une cité aux multiples atouts qui a relevé ce défi grâce à une forte anticipation de la municipalité menant de front le développement économique, la valorisation du cœur historique, les programmes d'habitat et de logement, la revitalisation commerciale du cœur de ville et, en périphérie, l'implantation d'enseignes à fort potentiel de recrutement.



Dans cette dynamique globale et depuis plusieurs années, le cœur de ville est l'objet de toutes les attentions et les premiers résultats des dispositifs mis en œuvre positionnent notre ville parmi les plus attractives des villes moyennes de l'Aude.



FOCUS SUR CE CENTRE-VILLE CHAURIEN AUX ATOUTS INÉGALABLES

UNE AIDE À L'IMPLANTATION COMMERCIALE

En vue de sauvegarder le commerce de proximité et encourager l'implantation de nouveaux commerces dans le cœur de ville, une aide au loyer est versée sur constitution et étude de dossier sur le secteur de la place de Verdun, de la rue Gambetta et de la rue du 11 Novembre.

D'un montant plafond de 250 €/mois, elle est versée pour une période de 12 mois et pourra être attribuée pour les créations ou reprises de commerce.



en chiffres

9 commerces accompagnés
entre 2020 et 2021,
plus de 13 000 € d'aides au loyer



plus d'infos

renseignements et formulaire
de demande sur
ville.castelnaudary.fr /COMMERCES



EN PRATIQUE

AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS ANCIENS

1/ Réhabilitation de l'habitat privé avec l'OPAH-RU

Jusqu'en 2025, une action exceptionnelle de rénovation des logements privés est lancée sur la commune de Castelnaudary, avec une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) en partenariat avec l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Région Occitanie, le Département de l'Aude, l'Établissement Public Foncier Occitanie, Action Logement et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude. Depuis 2021, le périmètre s'est étendu à la rue de l'Horloge et à l'avenue Frédéric Mistral.

Pour qui ?

Pour les propriétaires bailleurs et occupants.

Pour quels travaux ?

- L'amélioration de la performance énergétique
- L'adaptation du logement à la perte d'autonomie
- La réhabilitation du logement (travaux lourds).



LA PAROLE À François DEMANGEOT

Maire adjoint en charge de l'urbanisme



Travailler sur la problématique du logement, c'est essentiel !

L'attractivité doit aller de pair avec une politique du logement forte, avec des programmes complémentaires entre la périphérie et le centre-ville.

Pour le centre ancien, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Réaménagement Urbain couplée à l'Opération

Façades montre déjà ses premiers effets, avec des logements vacants remis à la location et un centre historique dont le patrimoine immobilier se revalorise. L'objectif de ces dispositifs est l'attractivité des quartiers anciens, la rénovation du patrimoine architectural, au cœur de cette stratégie, la rénovation de l'axe traversant rue de l'Hôpital, rue Pasteur, Grand Rue. Dès juillet, nous irons plus loin en travaillant sur la qualité des logements mis à la location, avec la mise en place du permis de louer en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales.



2/ Opération façades : un enjeu pour le cadre de vie

La commune avec la participation de la Région Occitanie, a mis en place une aide financière pour inciter les propriétaires à réhabiliter les façades des immeubles situés dans le cœur de ville et visibles du domaine public.



plus d'infos

sur le périmètre éligible et les modalités,
ville.castelnaudary.fr/URBANISME



des conseillers à votre service

Des conseils gratuits et personnalisés sont proposés aux propriétaires occupants, locataires, bailleurs, investisseurs ou futurs accédants.

L'équipe d'OC'TEHA vous accueille sur rendez-vous, tous les lundis, à la Mairie, service Urbanisme

Pour une prise de rendez-vous ou toutes demandes d'informations complémentaires, **appeler au 06 44 51 88 16** ou bien envoyer un mail à opah@ville-castelnaudary.fr
Attention : ne surtout pas démarrer de travaux sans notification d'accord.

« PETITES VILLES DE DEMAIN »

UN PROGRAMME COMPLET DE REVITALISATION
DES TERRITOIRES POUR LES VILLES DE CENTRALITÉ

Pourquoi ?

Le programme «Petites Villes de Demain» permet aux villes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité de bénéficier d'un soutien de l'État et de ses partenaires pour mettre en œuvre les projets de territoire et conforter leur dynamique à l'échelle du territoire de l'intercommunalité. Partie intégrante du Plan de relance, ce dispositif permet à notre ville d'être dotée d'une boîte à outils pour concrétiser, sur six ans, les projets de territoire aux côtés de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois avec des actions particulièrement à destination du cœur de ville.

EXEMPLES

En cours : la requalification de l'axe historique

Une opération sur l'axe majeur rue de l'Hôpital / rue de l'Horloge déjà amorcée avec les travaux de réhabilitation de la rue Pasteur effectués avec une cohérence architecturale, à l'image de la rue du Palais ou de la place Saint-Louis. Prochaine étape, les travaux de la Grand Rue. Les travaux de réseaux sont financés par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.



Très bientôt : la mise en œuvre du permis de louer au 1^{er} juillet 2022

Travailler l'attractivité du cœur de ville c'est aussi garantir par le biais de mesures la qualité du marché locatif avec un dispositif complet pour faire battre le cœur de ville. Par délibération du Conseil municipal n° 2021-270 du 15 novembre 2021, la Commune a mis en place le dispositif «permis de louer», à savoir le régime d'obligation «d'autorisation préalable de mise en location» sur un périmètre stratégique : avenue Frédéric Mistral, rue de l'Horloge, place de Verdun, rue Gambetta, rue Soumet, rue Contresty, Grand'Rue, rue Louis Pasteur, rue de l'Hôpital, rue des Remparts. La délibération et le périmètre sont consultables sur le site internet de la Ville et au service urbanisme.



À venir : la défiscalisation «Denormandie» pour les investisseurs

«Petites Villes de Demain» permet, par le biais de l'Opération de Revitalisation des Territoires de mettre en place le dispositif «Denormandie» pour rendre l'investissement plus attractif. En 2022, la priorité sera donnée à la mise en place de cette mesure incitative qui complétera l'arsenal actuel pour le logement et la valorisation du bâti et du patrimoine.



Illustration concrète de 25 ans de travail mené par les élus communaux et intercommunaux : l'achèvement de l'Espace Tufféry. Un aménagement urbain réussi avec des équipements culturels, des services à la population, des espaces verts et de loisirs, le tout à deux minutes du cœur de ville !

VALORISATION

DE L'AXE HISTORIQUE

DE LA VILLE

Travaux Grand'Rue :
on vous informe !

Après l'achèvement du chantier de la rue Pasteur, le réaménagement de l'ancienne traversée de ville se poursuit avec la réhabilitation de la Grand'Rue. Ce chantier, décliné en 3 phases, se prolongera jusqu'à l'été 2022.

Afin de coordonner le chantier, des déviations seront mises en place. Vous serez tenus informés sur la page facebook de la ville et le site internet /rubrique Travaux.

Le phasage du chantier :

1^{ère} PHASE :

du haut de la rue
Soumet jusqu'au
haut de la rue
Contresty

2^{ème} PHASE :

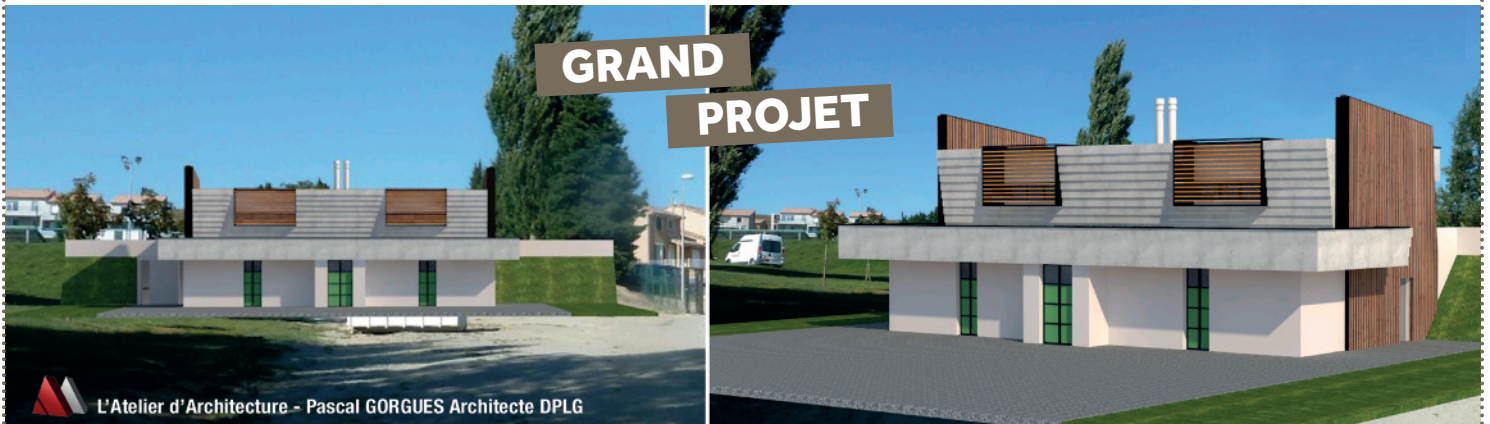
le carrefour
du haut
de la rue
Contresty

3^{ème} PHASE :

du carrefour à
l'école du Petit
Prince (haut de la
rue de la Terrasse)



De nouveaux vestiaires pour les 50 000 sportifs annuels du site de la Giraille



Le site accueille actuellement pendant la saison sportive, les clubs de rugby et football de la Ville, les sections sportives football et rugby, les établissements scolaires primaires et secondaires et de nombreuses compétitions et manifestations sportives. A la suite de la réorganisation des besoins et des différentes activités, les terrains de jeux se trouvent sans vestiaires.

La ville a donc décidé d'offrir à tous les sportifs les utilisant, un bâtiment de 220 m², comprenant 4 vestiaires collectifs, 2 vestiaires arbitres avec douches et sanitaires, accessibles PMR. Pour la partie technique : un local d'entretien, deux locaux pour entreposer le matériel pédagogique et deux autres pour le matériel des clubs, un bureau d'agent d'accueil et un local technique. Une voirie d'accès et un parking de 38 places seront également créés afin de desservir le nouveau bâtiment.

URBANISME

Simplifiez-vous la vie !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais, les demandes de :

- *certificat d'Urbanisme - déclaration préalable de travaux*
- *permis de construire, d'aménager ou de démolir*
- *autorisation de travaux.*

Les dépôts dématérialisés de demandes d'autorisation d'urbanisme sont recevables sur la ville de Castelnaudary, en vous connectant :

- soit **sur service-public : service-public.fr**
- soit **sur le site de la Commune** et ainsi accéder au guichet numérique unique des autorisations d'urbanisme (GNAU) :

<https://gnau28.operis.fr/castelnaudary/gnau>

Dans les deux cas, il vous sera demandé de créer un compte ou de vous identifier avec FranceConnect avant de constituer votre dossier.



Important : tout dépôt dématérialisé ne doit pas faire l'objet d'un second dépôt papier. Le dépôt d'un dossier, sous format papier directement en mairie ou par envoi postal, demeure possible.

bien vivre ensemble

SÉCURITÉ ET CITOYENNETÉ

les acteurs réunis à l'occasion du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

La sécurité est devenue l'une des préoccupations majeures des citoyens. À ce titre les dispositifs de lutte contre toutes les formes de délinquance émanent d'une stratégie nationale déclinée localement.

Lors de cette réunion plénière, Daniel SIBRA, conseiller municipal délégué à la sécurité, a exposé les grands axes pour notre ville à l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance réunis autour du Maire Patrick MAUGARD et du Préfet Thierry BONNIER.



Ce qu'il faut en retenir :



Accompagner les jeunes dans leurs parcours citoyen et développer la prévention.

Protéger les personnes vulnérables, en particulier les victimes de violences conjugales.

Dynamiser les outils en coordonnant et en animant l'ensemble des acteurs de la sécurité via le CLSPD.

Sécuriser l'espace public tant par la vidéoprotection qu'en plaçant le citoyen au cœur de la prévention à l'image du dispositif «participation citoyenne».

ÉCOGESTES : NOUVEAU ! La collecte du verre change au premier mars : TOUS AU RÉCUP'VERRE !



Pourquoi ? Pour ses côtés pratiques et respectueux de l'environnement.

Trois bonnes raisons d'adopter cet éco-geste :

- 1/ FACILITÉ
Adoptez un mode de collecte adapté à vos déplacements quotidiens.
- 2/ RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
Un tri optimisé de la filière verre et une réduction de la pollution visuelle et sonore.
- 3/ SÉCURITÉ
Une caisse plus légère qui diminue les risques de manutention pour tous !

En pratique : 65 colonnes de récupération de verre ont été déployées sur la ville, pour en trouver une proche de chez vous, vous pouvez contacter le SMICTOM au 04 68 94 18 63.

SMICTOM
ouest audois

Covaldem11
Collecte et Valorisation
des Déchets Ménagers de l'Aude

ECO
EMBALLAGES

Suivez également l'actualité sur  /page Smictom Ouest Audois

EXTINCTION DES RONDS POINTS : une phase expérimentale

Afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre les nuisances lumineuses, une extinction expérimentale partielle de l'éclairage public sera effectuée notamment sur les ronds-points.

Une mesure qui a pour objectif de préserver la sécurité des conducteurs tout en leur permettant de contribuer à cet éco-geste.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ :

amphibiens, odonates et poissons feront l'objet de toutes les attentions !

Très fortement engagée dans le développement durable, la ville poursuit son travail spécifique sur la préservation de la biodiversité. Des actions de protection de la faune et la flore et des sensibilisations à l'environnement ont été réalisées depuis plus de 10 ans notamment avec la création de la Semaine du Développement Durable. Prochain grand défi, celui de la création de l'atlas de la biodiversité avec une première phase

d'inventaire sur ces trois espèces en raison des nombreux cours d'eau situés sur notre territoire. Un état des lieux qui permettra de mieux définir la stratégie en matière de protection des espèces avec la contribution des associations de pêcheurs, agriculteurs, Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières, Association Syndicale Autorisée des Propriétaires Ruraux, des citoyens et autres acteurs engagés dans ce domaine.



3 GRENOUILLES : pour récompenser nos jardiniers !

Ils agrémentent, fleurissent et embellissent la ville avec le souci permanent du respect de la nature. A l'affût de nouvelles techniques, ils proposent des alternatives de gestion des espaces verts afin de réduire l'utilisation des pesticides et la consommation d'eau. Un travail récompensé par l'obtention d'une 3^{ème} grenouille pour le label zéro phyto qui valorise la démarche environnementale de notre ville.



ON ROULE PROPRE : le Département dote le collège «Les Fontanilles» d'un véhicule électrique



Le Département de l'Aude, engagé pour la transition écologique et labellisé TEPCV depuis 2015, poursuit sa démarche globale de transition écologique à laquelle il consacre plus de 600 000 €. Notre ville bénéficie directement de ces actions avec la première phase de dotation de véhicules utilitaires «Zéro émission de Co²» destinés à la logistique et aux livraisons en zone urbaine. Sa dotation permet le remplacement partiel du parc de véhicules thermiques du collège «Les Fontanilles».



SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU 2 AU 8 AVRIL

à noter sur votre agenda

DIMANCHE 3 AVRIL

Matin :

- Atelier de réparation de vélos au local de «La Roue qui Tourne».

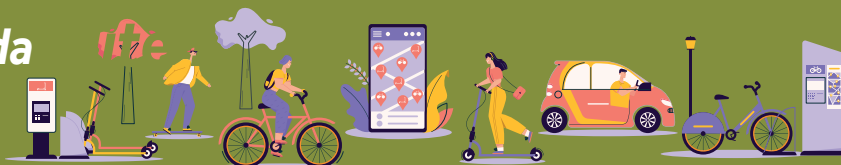
- Randonnée pédestre (centre-ville / Canal du Midi / campagne) et causerie entre histoire et botanique, avec l'Office de Tourisme, l'ARS et Nature en jeu.

Après-midi :

- Parcours vélo en milieu urbain (vélos, VAE, tandem) avec «La Roue qui Tourne»
- Balade en vélo, parcours jusqu'aux Crozes (arrêts chez des producteurs) et causerie autour des paysages et de la botanique, animé par Ecovid et Cyclo Lauragais Castelnaudury.

LUNDI 4 AVRIL - Matin

- Stands d'information et de sensibilisation sur la mobilité durable.
Des animations à destination des scolaires sont également programmées pour poursuivre la dynamique de sensibilisation à l'environnement.



CASTELNAUDARY, UNE VILLE SOLIDAIRE ET MOBILISÉE !

Les acteurs de la solidarité et de l'entraide ne ménagent pas leurs efforts en cette période hivernale qui fragilise les plus démunis. Nicole CATHALA, maire-adjointe déléguée, en témoigne «Grâce à l'engagement des structures et du réseau associatif, les premières prises en charge sont amorcées en moins de 12 heures. Notre ville soutient et accompagne les associations d'entraide et les professionnels du secteur social qui jouent un rôle majeur dans la lutte contre toutes les formes de précarité».



➤ L'HÉBERGEMENT D'URGENCE : LES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

L'hébergement d'urgence est une compétence de l'Etat assurée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations qui met en œuvre le droit au logement et l'hébergement d'urgence dans le cadre de ses missions de cohésion sociale.

Composer le 115 pour le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de l'Aude (SIAO), service destiné à la prise en charge des personnes en difficulté ou dans la rue et pour signaler une situation d'urgence. Des nuits d'hôtel sont attribuées mais le traitement de ces demandes répond à un cadre précis et la présence des animaux reste parfois une problématique.

PLAN GRAND FROID : LA VILLE SE MOBILISE !

En période hivernale, en coordination avec la Préfecture et selon les niveaux d'alerte, la ville ouvre parallèlement, la salle de la Giraille pour les sans-abris. Ce dispositif reste conditionné au déclenchement par la préfecture, en fonction des seuils de température.

➤ LES ASSOCIATIONS MOBILISÉES CONTRE LA PRÉCARITÉ

De nombreuses associations œuvrent en toute saison pour accompagner dans une démarche de complémentarité et d'altruisme ceux que la vie a fragilisés. A l'image de ces citoyens exemplaires, nous avons rencontré l'équipe des Maraudeurs de l'Association Action Solidaire en Lauragais (ASL) qui assurent les maraudes hivernales avec bienveillance et omniprésence.



Les bénévoles de l'Association ASL, dont l'engagement et la générosité sont exemplaires, donnent à chaque maraude un petit bout d'eux-mêmes, beaucoup de leur temps... et tout cela est pour eux comme une évidence. On ne peut que saluer ces citoyens de l'ombre !



Photo : Shutterstock

➤ ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT DES PLUS VULNÉRABLES

Depuis quelque mois, suite à une intervention des élus, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) a renforcé la présence de l'éducatrice de rue avec une matinée supplémentaire par semaine soit une intervention globale de trois fois par semaine.

INFOS PRATIQUES

Les repas des maraudes sont distribués les lundis, mercredis et vendredis de 18h30 à 19h30 place de la Liberté. Les personnes en très grande précarité ou actuellement en situation de SDF seront accueillies et prises en charge. Actuellement à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à contacter l'association : M. Gazel au 07 49 68 86 75 ou M. Paraire au 06 47 35 92 41.



➤ ACCUEIL DE JOUR : DES SERVICES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

La Plateforme Sociale du Lauragais du groupe SOS Solidarités, implantée dans notre ville depuis 2 ans permet d'offrir sans prérequis un accueil de jour, avec café, collation, coin cuisine, laverie et bagagerie.

Un accompagnement individualisé et une écoute sont proposés par une équipe pluridisciplinaire aux personnes sans logement ou en situation de précarité. **L'accueil est situé 60, avenue du Général Rollet en direction du pôle santé. Contact : 04 48 59 00 00, mail : psl11@groupe-sos.org**



➤ NOËL SOLIDAIRE

On salue ces petits citoyens de Jean Moulin qui pendant le temps périscolaire ont confectionné des boîtes cadeaux pour les plus démunis. Produits de beauté, écharpes, bonnets et lettres du Père Noël constituaient le petit trésor de ces boîtes solidaires. **Bravo les enfants pour cette initiative !**

Une relève assurée pour l'association Noël Solidarité qui, tout en s'adaptant au contexte sanitaire, a maintenu la remise des cadeaux aux familles bénéficiaires. Généreux, efficaces et derniers remparts à la fracture sociale, nous exprimons notre plus grande reconnaissance à tous ces bénévoles.



➤ TÉLÉTHON : PLUS DE 20 000 EUROS RÉCOLTÉS AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Notre Lauragais a la réputation bien fondée de se mobiliser pour les causes solidaires ! Il n'a pas failli à celle-ci pour l'édition **2021 avec un chèque de 22 165 €**, récoltés sur le secteur, et remis à la coordination locale.

L'occasion de saluer l'infatigable engagement de l'ensemble des bénévoles sous la houlette de Jacqueline Besset, de Pierre Barbaud, parrain de cette édition, et de Brigitte Batigne aux côtés du coordonnateur Lucien Vanroelen avec la généreuse et remarquable participation des GT du Cœur.



➤ SOLIDARITÉ COVID-19 : LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ MOBILISÉS

Pour essayer de palier la forte demande des tests antigéniques et PCR, les professionnels de santé du Bassin Chaurien se sont organisés, avec l'aide du laboratoire et des pharmacies, pour proposer des jours de dépistage à la Maison des Sports du stade d'honneur Pierre de Coubertin.

Un grand merci à l'ensemble des acteurs mobilisés pour le bon déroulement de cette opération, au COC et au ROC qui avec la ville ont suspendu l'occupation des lieux pour les mettre à disposition !

➤ EMPLOI ET PARTAGE RECRUTE !



Emploi et partage est une association intermédiaire, loi 1901, qui propose des missions ponctuelles ou régulières auprès de particuliers, d'entreprises ou de collectivités. **L'association recherche en ce moment des aide-ménagères, des agents d'entretien de locaux, des professeurs en soutien scolaire et des jardiniers.**

Pour postuler, n'hésitez pas à contacter l'association au 04 68 23 65 30 ou bien à vous rendre sur place munis d'un CV au 1, rue J.-B. de Maille à Castelnaudary.



tribune libre

Si ce début d'année, une nouvelle fois marqué par un contexte sanitaire qui affecte la vie de notre territoire, s'inscrit dans la dynamique de notre équipe, nous poursuivons en effet, notre entière mobilisation, élus comme agents municipaux, au travers de notre action quotidienne en adaptant le fonctionnement de nos services aux contraintes liées au contexte sanitaire, pour assurer la continuité du service au public.

Mais nous continuons aussi à porter les projets pour améliorer notre cadre de vie, tout en renforçant l'attractivité de notre ville.

Les résultats du recensement qui mettent en évidence une augmentation de la population de notre ville, avec 12 694 habitants, est la preuve concrète du dynamisme de notre commune, comme l'arrivée régulière de nouvelles entreprises.

L'ouverture de commerces nouveaux, à l'image de ceux accompagnés dans le cadre de la pépinière de commerce que nous portons en cœur de ville, autour de la place de Verdun, illustre et renforce cette attractivité de notre commune.

Majorité municipale

Pour cette édition, le mot de l'opposition «Bien vivre à Castelnaudary» ne nous a pas été transmis au moment du bouclage.

Bien vivre à Castelnaudary

Fin d'année ne rime pas toujours avec festivités. Depuis que le foyer d'urgence a fermé en 2013, les associations réclament à l'équipe de la majorité un accueil de nuit pour les Sans-abris. Monsieur le Maire, vous vous êtes engagé, depuis 2014 dans votre programme de campagne, à être «par-dessus tout et plus que jamais mobilisé pour consolider le lien social». Certes, un dispositif a été créé : cet observatoire social des associations et services d'entraide a pour objectif de réunir 50 participants pour faciliter le travail en réseau, adapter l'action sociale face à la situation des populations précaires, faire le point sur les difficultés rencontrées et les solutions possibles. Et pourtant chaque année, la question de l'hébergement d'urgence revient en force. Comment, expliquez-vous qu'une solution, 8 ans plus tard, n'ait toujours pas été trouvée ? Que fait le Maire à partir des remontées de l'Observatoire ? En attendant, on dort dehors au froid dans notre ville. C'est inacceptable !

**Chauriens :
Citoyenneté, démocratie, Partage**



Etat civil du 1^{er} Septembre au 31 Décembre 2021

- Bienvenue à...

Yassir GASMI MAHDI
Célestine FRAISSE
Maize BAUDRILLARD
Loé CROS
Charles JEANJEAN CLANET.

- Tous nos vœux de bonheur à...

Dariane LANGELLA-MAZET et Alexis ADAM
Adeline MERILLAC et Mouhcine LAHCINI
Nathalie BERGER et Philippe GUERINEAU

- Ils nous ont quittés...

Christiane BOUNOURE née HENNINOT, 93 ans - Paule CHATELUS née FORT, 94 ans
Emma ARMENGAUD née GIBEL, 94 ans
Catherine LE POULAIN, 72 ans - Joseph MARCHAND, 95 ans - Marie SUARES née SANCHEZ, 89 ans - Yvette PESSATO née TANDOU, 89 ans - Aurore SEGURA née

GUARI, 67 ans - Irénée ESCAFFRE, 68 ans
Stephen ANGEL, 68 ans - Lilian BOUSQUET, 88 ans - Alain WICKE, 64 ans - Victor HILTON, 71 ans - Honoré COLOMIES, 91 ans - Louise SALAUZE née ICARD, 89 ans - Robert MAILHAC, 92 ans - Anne-Marie FREU née LARROSE, 84 ans
Jacqueline TINANCOURT née FAIMALI, 90 ans - Patrick BARDIN, 60 ans - Bernard BIELSA, 69 ans - Daniel BUCCI, 68 ans
Robert CARLES, 79 ans - Simonne BONNET née CASTILLOU, 96 ans - Marc CHARRIE, 70 ans - Robert ESQUIROL, 69 ans
Marcelle FONTVIEILLE née ESTEVE, 101 ans
Jean FRANCOIS, 78 ans - Louis GARROUSTET, 92 ans - Eric HUMPHREY, 72 ans
Claude LAMARQUE, 78 ans - Jacqueline LIEBRICH, 69 ans - Marie-Paule FONT née MARSAN, 88 ans - Colette SIMELE née NAZARALLY DITE HANG-HO, 71 ans - Paul PARISI, 83 ans - Suzanne HEUILLET née

PENENT D'IZARN, 94 ans - Yolande DAGNAC née RAMON, 99 ans - Jean SAURAT, 85 ans - Eléonore DIMOND née SCHOLL, 97 ans - Georges SPADE, 80 ans
Sharon SMITH née STAIRS, 59 ans
Manuel SUAREZ, 63 ans - Marcel TOURNIE, 89 ans - Ginette TRAMESAYGUES née ANCELY, 89 ans - Antoine ARAEZ, 89 ans
Claude ARTICO, 86 ans - René BARRE, 80 ans - Yvette CAQUOT née BARREAU, 84 ans - Jeannine PHILAUT née BERGERON, 98 ans - André COLOMIES, 88 ans
Jean FERRIOL, 85 ans - Thierry GAZEL, 60 ans - Georgette ALBOUY née GIOVANINI, 83 ans - Caroline FABRE née GUILMAIN, 68 ans - Germaine BASTOUIL née JOULIA, 89 ans - Josette JUSTROBE, 91 ans
Paulette MARCET, 90 ans - Ginette CARLES née PECHVERTY, 79 ans - Frédéric RIZZO, 42 ans - Jeanne BURLAND née TAILLEFER, 94 ans - Michel TAURINES, 67 ans

Marcelle RIGAUT née VALOUR, 84 ans
Jean-Pierre BONNEFOUS, 82 ans - André RUDEAUX, 79 ans - Louis JULIA, 86 ans
Ghislaine VALSAQUE née CLOSSE, 82 ans
Paulette CAZABAN née RASTOUIL, 89 ans
Gérard CAUBET, 78 ans - Jeannine AUGUSTE née CONSTANT, 86 ans - Renée SERRES née FILHOL, 93 ans - Berthe BASTOUIL née ALIBEU, 99 ans - Anne LAUTRE née MICOULEAU, 90 ans - Marie-Claude CHABE, 77 ans - Jannine ROUCH née OURLIAC, 85 ans - Geneviève PIERSON née SAINT SUPERY, 100 ans - Yvette KRAFT née CHION, 85 ans - Maria CASTAN née GARCIA, 94 ans - Luc BLANC, 91 ans
Yves TESTE, 77 ans - Aline ROUGER, 88 ans - Jean-Pierre LORPHELIN, 84 ans
René CORRADI, 81 ans - Claude STRAUCHMANN, 77 ans - Marcel MARTY, 96 ans.

L'ACTU DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Urbanisme : instauration et périmètre du permis de louer - Réaménagement complet axe traversant Grand Rue - Attribution de subventions au titre des réhabilitations des façades - Principe de mise en œuvre d'une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) dans le cadre du programme « Petites villes de demain » - Adhésion à « Sites et cités remarquables de France ».

Administration générale : convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat - Signature du Contrat Local de Santé.

Sport : création de vestiaires sur le site de la Giraille.

Education Jeunesse : « Ville amie des enfants » : validation du plan d'actions, signature du protocole d'accord et adhésion à l'UNICEF.

Environnement : opération « Ville durable » : extinction partielle de l'éclairage public.

vie municipale

SERVICE À LA POPULATION

En quelques chiffres : en 2021 près de 264 passeports et 716 cartes d'identité ont été délivrés. Un service de proximité fort apprécié des habitants du territoire.

A votre écoute : dans le cadre d'une démarche qualité, un questionnaire a été proposé, nous remercions les 148 usagers qui ont apporté leur contribution. Parmi les principales demandes d'adaptation du service, l'accueil du public entre midi et 14h. Une réflexion est actuellement en cours pour proposer ce service.

ON AIME

DIRECT DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les conseils municipaux sont diffusés en direct sur notre page Facebook ! Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre et à apprécier cette interactivité.

Rendez-vous sur  / Castelnaudary

Retrouvez également les délibérations du conseil municipal sur : www.ville-castelnaudary.fr



EN DIRECT  32



Bsr Castelnaudary

HOMMAGE À ANDRÉ TAURINES

Il y a quelques mois, après un long combat contre la maladie, André TAURINES nous a quittés. C'est toute une communauté qui vient de perdre un des siens et qui se voit terriblement affectée par cette disparition. Loyal et fidèle dans sa mission au sein du Conseil Municipal pendant 19 ans, puis depuis 2020 membre apprécié du Centre Communal d'Action Sociale, André était un homme de terrain par excellence, aimant le contact et le dialogue. Compagnon de vie exemplaire, père, grand-père et arrière-grand-père protecteur, élégant, conciliant, doux. Assidu et opiniâtre dans les dossiers dont il avait la charge, il avait mis au service des Chauriennes et des Chauriens toutes ses compétences.

Au nom des Chauriennes et Chauriens, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, en l'honneur de sa mémoire, une allée lui est dédiée derrière l'espace Tufféry qu'il traversait quotidiennement pour rejoindre l'hôtel de ville, son exemplarité est ainsi à jamais ancrée dans l'histoire de notre ville.



DU PRODUCTEUR A L'ASSIETTE

LE MARCHÉ AUX TRUFFES

Avec plus de 30 vendeurs locaux !

LE 20 FÉVRIER 2022

9 H À 16 H 30

CASTELNAUDARY

*vente des
truffes dès
9h30*



WWW.CASTELNAUDARY-TOURISME.COM

CASTELNAUDARY
LAURAGAIS AUDOIS
c'la communauté

C | CASTELNAUDARY
TOURISME

